

Compte Rendu de la Commission "ASSAINISSEMENT COLLECTIF"

26 novembre 2019 à 18h à Vélines

Monsieur Thierry BOIDÉ, Président de la Commission.

Membres présents : Thierry BOIDÉ, Serge FOURCAUD, Ghislain PANTAROTTO, Marcel LESBÉGUERIES, Jean-Luc RABOISSON, Dominique BORDENEUVE, Christian GALLOT, Alain PREVOST, Benoît RADIN, Didier FOURCAUD, Gilbert DE MIRAS.

Membres excusés : Georges MADELAINE, Robert DESCOINS, Bernard BANIZETTE

Pouvoirs : Sandy GRIHOM à Thierry BOIDÉ, Gilles TAVERSON à Marcel LESBÉGUERIES

Invité : Patrick BROGGI, assistant à Maîtrise d'Ouvrage

Ordre du jour :

- ✓ Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC)
- ✓ Divers

En préambule, Monsieur le Président relate l'historique de la délibération concernant la PFAC. Il précise que suite à la création d'un collectif sur la commune de Montcaret dans le cadre des travaux de la 5^{ème} tranche d'assainissement collectif, il a rencontré des membres de ce collectif qui lui ont demandé de revoir à la baisse le tarif de la PFAC. Monsieur le Président leur a expliqué qu'il n'était pas seul décisionnaire, que les sujets d'assainissement collectif étaient abordés lors d'une commission puis lors d'une réunion de bureau pour être ensuite votés en Conseil Communautaire par les 31 Conseillers Communautaires ; et qu'il s'engageait à réunir la commission pour en débattre à nouveau.

Monsieur le Président présente l'ordre du jour en proposant aux membres de la Commission de voter à bulletin secret le maintien ou le changement du tarif de la PFAC. Il précise que si le vote pour le changement est majoritaire, alors il ouvrira le débat au sein de la commission pour déterminer le nouveau montant de la PFAC. Tous les membres acceptent cette proposition.

Il procède donc au vote avec 3 bulletins : Maintien / Changement / Blanc.

Résultat du vote : 1 « Changement »
11 « Maintien »

C'est donc à la majorité que les membres de la Commission souhaitent le maintien du tarif de la PFAC.

Le Président s'engage donc à présenter ce résultat au prochain Bureau.

18h30, la séance est levée.